

Ville de Monthey
Urbanisme, Bâtiments & Constructions
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 02
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 45 du 10.11.2017
Piliers du 10.11.2017
au 11.12.2017

Monthey, le 7 novembre 2017

N/réf. ECO/gp

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, la demande suivante :

- Requérants : M. Pierre-André Passaquay, M. Eric Passaquay, les enfants de feu Edmond Donnet-Descartes, M. Guy-Bernard Meyer, M. Serge Meyer, Mme Anne-Françoise Meyer, l'hoirie Michel Vionnet, M. Serge Perroud, M. Michel Cretton et M. Régis Berra, représentés par le bureau Azur Roux & Rudaz Sàrl, Rue du Scex 16b, 1950 Sion.

Situation : parcelles Nos 3160, 3161, 3162, 3168, 3169 et partiellement No 1673, folio 32, au lieu-dit « Vers le Nant de Choëx », situées en zone R6, habitation collective C, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de MM. Pierre-André et Eric Passaquay (parcelles Nos 3160 et 3161), des enfants de feu Edmond Donnet-Descartes (parcelle No 3162), de M. Guy-Bernard Meyer, M. Serge Meyer et Mme Anne-Françoise Meyer (parcelle No 3168), de l'hoirie Michel Vionnet, M. Serge Perroud, M. Michel Cretton et M. Régis Berra (parcelle No 3169) et de la commune de Monthey (parcelle No 1673); coordonnées : 2'563'400/1'121'900; dossier déposé le 20 octobre 2017.

Objet : plan d'aménagement détaillé « Vers le Nant de Choëx – partie Nord » et son règlement y relatif.

Remarque : **cette publication annule et remplace celle parue au bulletin officiel No 44 du 3 novembre 2017.**

Les intéressés peuvent prendre connaissance du dossier et des plans auprès du service « Urbanisme, Bâtiments & Constructions » pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, par pli recommandé, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 11 décembre 2017 à 18.00 heures